

FONCTIONNEMENT DES ATELIERS EN LIGNE

“Charte” de bonnes pratiques

A la suite du confinement, les ateliers de formation suivants sont proposés à distance :

- Noter et/ou évaluer et construire une grille critériée
- Questionner ses pratiques pédagogiques
- Evaluation des enseignements par les étudiants (EEE)
- Recherche et Pédagogie
- NMCF 4 “Analyser ses pratiques à travers le codev”

Un espace en ligne a été créé pour chacun d’entre eux. Merci de vérifier que vous y êtes bien inscrit pour pouvoir accéder aux activités de l’atelier.

■ LE PUBLIC

Ce dispositif s’adresse aux enseignant·e·s-chercheur·euse·s de l’Université de Paris et de l’Alliance Sorbonne Paris Cité, ayant suivi des ateliers de formation à Sapiens au premier semestre, ainsi qu’aux maître·sse·s de conférence nouvellement recruté·e·s ayant besoin de valider encore des heures de formation en vu de l’obtention de la titularisation.

■ LE FONCTIONNEMENT DE CES ATELIERS

- des temps de travail personnel, asynchrones (en différé) ;
- des temps de regroupement synchrones (en direct) avec les conseillères pédagogiques de SAPIENS ;
- des temps de travail en groupe synchrones (en direct) et asynchrones (en différé).

Des déroulés précis de chaque atelier de formation seront disponibles dans l’espace Moodle correspondant. N’hésitez pas à vous y référer pour vous guider dans la marche à suivre.

Les participant·e·s sont invité·e·s à respecter les conditions clés du bon fonctionnement d’une communauté en ligne :

- bienveillance
- confiance
- confidentialité
- convivialité

- respect des autres

Pendant les temps magistraux synchrones, afin de faciliter les échanges, nous vous invitons à :

- bien respecter la prise de parole de chacun ;
- ne pas s'interrompre les uns les autres ;
- prendre la parole de manière succincte.

Il est essentiel que les règles de savoir-vivre et d'apprendre ensemble soient connues et acceptées par tout le monde.

Les espaces ouvriront systématiquement une semaine avant les dates prévues pour les séances magistrales et temps de questions en synchrone pour que vous ayez le temps de prendre connaissance des informations relatives aux ateliers de formation et de réaliser les activités qui vous permettront de valider la formation.

■ NOS CONSEILS POUR S'INVESTIR JUSQU'AU BOUT

N'hésitez pas à :

- vous entraider les uns les autres ;
- échanger sur vos contributions, vos expériences ;
- vous créer des habitudes et des routines pour vous réguler dans votre travail ;
- partager des ressources (autres références, lectures, sites internet, outils, plateformes, etc.).

Tous les éléments qui pourront enrichir le travail de la communauté en ligne, dans le respect des règles de la propriété intellectuelle et de la vie privée (voir ci-dessous), seront appréciés.

■ LA VALIDATION DES ATELIERS

Pour valider votre participation à nos ateliers de formation en ligne, vous devrez déposer un certain nombre de traces (écrites ou orales) sur la plateforme moodle et participer aux visioconférences. Une attestation de participation vous sera délivrée si :

- l'ensemble des traces demandées ont été déposées sur la plateforme ;
- les travaux ont été consciencieusement réalisés : les consignes sont respectées ;
- les travaux ont été rendus dans les temps ;
- la participation aux visioconférences est validée.

■ LE TEMPS DE TRAVAIL

Nous avons scénarisé chaque atelier de façon à ce qu'il prenne, travail personnel et temps de visioconférence compris, 3 heures. Nous vous conseillons donc de surveiller le temps que vous passez sur chaque activité afin de ne pas déborder sur votre temps personnel.

■ LES RESSOURCES DISPONIBLES

Dans chaque espace dédié, vous retrouverez :

- les objectifs pédagogiques ;
- les consignes claires pour chaque activité : modalités de travail, temps alloué, production finale, temps de correction et de retour entre pairs et/ou avec les conseillères pédagogiques ;
- les articles à lire, les conférences à visionner ou encore les podcasts à écouter ;
- le diaporama à télécharger ;
- la bibliographie détaillée pour des lectures supplémentaires si vous le souhaitez.

■ LES QUESTIONS

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à la poster sur le forum. D'autres enseignants auront peut-être la réponse. Si ce n'est pas le cas, nos retours seront sûrement utiles à d'autres.

■ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des moyens informatiques implique le respect des droits de propriété intellectuelle. Par conséquent, les participant·e·s s'engagent à ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits (auteur·e·s).

Pour le partage de ressources personnelles, il est fortement recommandé d'ajouter la mention d'une licence [Creative Commons](#) (CC) sur chaque page du document, par exemple dans l'en-tête ou le pied de page.

■ RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Le droit à la vie privée, le droit à l'image et le droit de représentation impliquent qu'aucune image ou information relative à la vie privée d'autrui ne doit être mise en ligne sans un consentement de la personne intéressée.

Par ailleurs, les administrateur·trice·s de l'espace s'engagent à ne pas consulter les espaces personnels des participant·e·s.

■ RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Les participant·e·s devront s'abstenir :

- de diffuser des messages diffamatoires ou injurieux (ces faits sont répréhensibles quel que soit leur mode de diffusion, public ou privé) ;
- d'utiliser certaines formes d'apologie (crime, racisme, négationnisme, crimes de guerre, ...)

- d'utiliser toute forme de provocation et de haine raciale ;
- de diffuser des informations confidentielles sans autorisation préalable d'une personne habilitée.

L'utilisation du contenu et des informations de l'espace numérique "perfectionnement" (dont l'espace "Machine à café") à caractère commercial ou à des fins de publicité est interdite.

■ RESPECT DE LA LOI "INFORMATIQUE ET LIBERTÉS"

Les données à caractère personnel sont des informations qui permettent sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent.

Toutes les créations de traitements comprenant ce type d'informations, y compris lorsqu'elles résultent de croisement ou d'interconnexion de traitements préexistants, sont soumises aux formalités préalables prévues par la loi "Informatique et Libertés".

Conformément aux dispositions de cette loi, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification relatif à l'ensemble des données le concernant, y compris les données portant sur l'utilisation des systèmes d'information. Ce droit s'exerce auprès du responsable du traitement.

